**Communiqué DE PRESSE**

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Budget 2019 – Gel du taux de la taxe foncière**

**Chapais, le 18 décembre 2018 –** Le conseil municipal de la Ville de Chapais a adopté les prévisions budgétaires 2019 totalisant un budget équilibré de 5,595 millions $, en progression de 11,25% par rapport au budget 2018. La hausse du budget 2019 est principalement attribuable à l’augmentation des investissements d’immobilisations, qui étaient de 700 000 $ en 2018 et qui sont passés à 1 700 000 $ en 2019.

« *Cet exercice budgétaire démontre la volonté du conseil municipal de fermer définitivement les anciens dossiers environnementaux pour lesquels la Ville était en situation de non-conformité, de poursuivre les projets de mise aux normes et d’amélioration de nos infrastructures municipales tout en réalisant des projets issus de notre vision stratégique ayant pour objet la croissance démographique et l’établissement de nouvelles entreprises* » déclare le maire Steve Gamache.

**Projets inscrits au programme triennal d’immobilisations**

Le programme triennal d’immobilisations 2019-2021 de la Ville de Chapais prévoit des investissements totaux de plus de16 M $, soit 1,7 M $ en 2019, 1,4 M $ en 2020 et 13 M $ en 2021. Ces montants concernent le coût total des projets et excluent les aides financières applicables. Le budget d’immobilisations de l’année 2021 est attribuable à la construction obligatoire d’une usine d’épuration des eaux usées.

Les investissements 2019 sont répartis entre la réfection ou la modernisation des actifs existants (65 %) et le développement de nouveaux équipements ou infrastructures (35 %).

Les principaux projets 2019 sont les suivants :

* Travaux pour la fermeture du bassin de captation de lixiviats de l’ancien Lieu d’enfouissement sanitaire;
* Conception d’une usine d’épuration des eaux usées;
* Élaboration du plan d’intervention concernant le renouvellement des chaussées et des réseaux d’égouts et d’aqueduc;
* Réalisation de la géolocalisation des entrées de services;
* Réhabilitation du système de ventilation de la piscine municipale et remplacement du système de chauffage du secteur piscine;
* Développement du parc industriel;
* Changement des fenêtres du bâtiment abritant l’hôtel de ville;
* Aménagement d’aires de repos au centre-ville et revitalisation urbaine;
* Réfection du sentier du lac Campbell.

**Gel du taux de la taxe foncière**

Le maire a annoncé le gel du taux de la taxe foncière pour toutes les catégories d’immeubles. « *L‘engagement du conseil municipal à considérer l’intérêt collectif de la population dans son processus de prise de décision a été démontré par l’absence de coupures majeures relatives aux services aux citoyens et par le gel du taux de taxes foncières* » déclare Steve Gamache.

Pour le secteur résidentiel, ce taux restera donc à 1,89 $ du 100 $ d’évaluation, pour le secteur commercial, ce taux sera de 4,40 $ tandis que pour le secteur industriel, il demeure inchangé à 5,63 $. En ce qui concerne la tarification des services municipaux, comme par les dernières années, elle sera majorée de 2 % pour la tarification pour l’eau potable (362 $ à 369 $) et de 3 % pour les matières résiduelles et matières recyclables (219 $ à 226 $). Rappelons également que la Municipalité a reconduit en cours d’année le rôle d’évaluation 2016-2017-2018 pour les années 2019-2020-2021.

Cela signifie que pour une maison évaluée à 104 000 $, représentant l’évaluation moyenne à Chapais, le compte de taxes augmentera de 14 $ pour l’année 2019, soit une légère hausse de 0,5 % et en dessous de l’inflation.

Quant à la taxe spéciale environnementale, introduite en 2015 pour une durée maximale de 5 ans, elle se terminera en 2019 et demeure inchangée. Elle comprendra le même montant fixe que l’an dernier, soit 175 $ par immeuble, assujetti à un montant de 0,08 $ du 100 $ d’évaluation.

**Évolution de la dette à long terme**

Au niveau de l’endettement total net à long terme de la Ville, celui-ci se chiffre au 31 décembre 2018 à 4 909 600 $ alors qu’il était de 4 913 600 $ douze mois plus tôt, représentant ainsi une diminution de 4 000 $.

**Conclusion**

« *Ce budget est le fruit d’un exercice rigoureux auquel ont participé la direction générale, les directions de services et le conseil municipal. Il a été réalisé en ayant à l’esprit l’optimisation des ressources financières et humaines, le respect de nos obligations législatives et la croissance de la communauté chapaisienne, tout en maintenant des services de qualité au meilleur coût, sans pour autant alourdir la charge fiscale des citoyens et rendre Chapais encore plus attractif »* a conclu le maire Steve Gamache.

– 30 –

Source :

Mariève Bernier, directrice générale

418 745-2511 poste 30225